

cinéma

cinémathèque

thèque qc → → →

qc → → → cinéma

cinémathèque

thèque qc → → →

qc → → → cinéma

cinémathèque

thèque qc → → →

qc → → → cinéma



plan stratégique de la cinéma~~m~~thèque québécoise

2016–2019



s'implanter. développer. transformer. consolider. créer.

La Cinémathèque a réuni et préservé d'imposantes collections depuis plus de 50 ans. Son siège social, situé à l'est du Quartier des spectacles de Montréal, comprend divers lieux de projection et d'exposition, en plus d'une médiathèque permettant d'accéder aux collections et d'y faire des recherches. En parallèle, la Cinémathèque gère le dépôt légal audiovisuel québécois.

L'expansion du champ d'action de la Cinémathèque – initiée au cours de la décennie 1990 lorsque, en plus du cinéma, la Cinémathèque a ouvert ses activités en direction de la vidéo et de la télévision – s'est poursuivie au cours des dernières années pour inclure les nouveaux médias et les œuvres interactives. Cette évolution n'est pas sans conséquences et nous oblige aujourd'hui à mieux définir nos priorités pour éviter de nous disperser et mieux affirmer notre singularité.

2016

musée de musée en l'image mouvement mouvement mouvement mouvement mouvement mouvement

La Cinémathèque doit conserver sa pertinence dans un paysage audiovisuel en transformation constante, alors que les modes d'accès aux œuvres évoluent sans cesse.

Historiquement, les cinémathèques sont nées de la cinéphilie, c'est-à-dire d'un amour du cinéma qui, dans de nombreux cas, déboucha sur la création. En effet, combien de cinéastes ont fait leurs classes dans les salles des cinémathèques, contribuant à rendre ces lieux vivants ?

À l'heure de la mutation technologique du cinéma, de son passage de l'ère photochimique à l'ère numérique, les cinémathèques sont passées d'un statut de lieu de célébration à celui de lieu de commémoration : on a pu croire, faussement, qu'on y exposait des reliques, des œuvres mortes témoignant d'un autre temps auquel on venait rendre un dernier hommage. Une cinémathèque n'est pas un temple menacé par l'invasion des vendeurs, mais un lieu d'inspiration, d'éducation et de partage.

Il nous appartient donc de démontrer que les œuvres que nous présentons sont vibrantes, qu'elles sont vivantes, qu'elles sont en relation avec le monde dans lequel nous vivons. Cette conviction doit être au cœur de nos actions.

Par conséquent, la Cinémathèque québécoise doit impérativement trouver de nouveaux moyens de réactiver ce lien avec la création : la Cinémathèque est un lieu – un espace physique autant qu'un espace imaginaire – qui doit interagir avec ses visiteurs, qui sont aussi parfois, souvent, des créateurs. La Cinémathèque est un lieu où les visiteurs et la création entrent en phase.

La création implique la transformation, le changement, le mouvement, mais aussi l'audace et le risque, autant d'éléments qui doivent faire partie de notre culture institutionnelle.

la cinémathèque québécoise sera reconnue comme étant à la fois un lieu de création et la pierre angulaire de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine audiovisuel québécois. elle s'imposera en tant qu'acteur de premier plan dans la préservation et la valorisation du cinéma d'animation mondial.

qu'est-ce qui distingue la cinémathèque des autres lieux de diffusion et de préservation du patrimoine audiovisuel?

Acquérir, documenter et sauvegarder le patrimoine cinématographique, télévisuel et audiovisuel québécois ainsi que le cinéma d'animation international.

Voilà une première délimitation des priorités de la Cinémathèque. Jusqu'en 2015, la Cinémathèque a été la seule organisation canadienne membre de la FIAF (la Fédération internationale des archives du film). Cela lui a conféré de facto un statut de cinémathèque nationale indiscutable à l'échelle du Québec. Cette position doit être affirmée et renforcée par le dynamisme des actions posées par l'équipe de la Cinémathèque. De plus, la Cinémathèque bénéficie d'une exceptionnelle collection consacrée à l'animation mondiale, qui en fait un chef de file dans le domaine. Cette collection, de même que l'expertise humaine qui en découle, sont reconnues internationalement et sont les bases d'une réputation enviable et d'une position de leader mondial. Ces éléments contribuent au caractère unique de la Cinémathèque et contribuent à la distinguer de l'ensemble des autres archives audiovisuelles.

Réactualisée en 2013, la mission de la Cinémathèque se présente aujourd'hui comme suit:

Acquérir, documenter et sauvegarder le patrimoine cinématographique, télévisuel et audiovisuel québécois ainsi que le cinéma d'animation international, collectionner des œuvres significatives du cinéma canadien et mondial, pour en assurer la mise en valeur à des fins culturelles et éducatives.

Sauvegarder le patrimoine audiovisuel pour le mettre en valeur.

Préserver et diffuser. Voilà deux axes, indissociables l'un de l'autre lorsqu'il s'agit de définir la Cinémathèque. Le lien entre la préservation des collections et les activités de diffusion doit sans cesse être dynamisé parce qu'il fonde l'existence d'une organisation comme la Cinémathèque et en justifie le mode de fonctionnement.

Assurer la mise en valeur du patrimoine audiovisuel à des fins culturelles et éducatives.

Il importe de rappeler que la Cinémathèque est d'abord un lieu de culture et d'éducation populaire. En ce sens, la Cinémathèque a le devoir d'aborder le patrimoine audiovisuel sous divers angles: artistique, sociologique, historique, politique, économique... La mission culturelle et éducative de la Cinémathèque fait d'elle un espace public, ouvert sur les citoyens, ouvert sur le monde. La Cinémathèque est aussi, dans le sens le plus noble de l'expression, un prolongement de l'Université. Cette ouverture nécessite des stratégies, des actions, une actualisation constante des pratiques en vigueur.

les valeurs fondamentales de la Cinémathèque québécoise sont à la base de l'éthique institutionnelle qui guide les actions de l'organisation

Créativité

Face à l'évolution technologique, aux changements sociaux, aux mouvements politiques, aux variations des cycles économiques, la créativité est une qualité essentielle, qui permet d'envisager les situations et les problèmes autrement, d'imaginer de nouveaux concepts, de nouvelles façons de faire. Notre survie dépend de notre créativité. En ce sens la créativité devient une valeur régissant nos transactions avec nos partenaires, nos membres et l'ensemble du tissu social.

Intégrité

Nos gestes, nos prises de position, nos stratégies doivent être en conformité avec ce que nous sommes, ainsi qu'avec notre mission qui doit être considérée comme un tout, comme un ensemble cohérent et singulier. Respecter l'intégrité de notre mission, l'intégrité de ce que nous sommes, c'est agir avec honnêteté, dans une perspective globale qui vient exclure les rivalités entre les secteurs, les services et les individus, autant qu'avec les autres institutions et l'ensemble de nos partenaires.

Qu'il s'agisse de son Conseil d'administration, de sa direction, de ses employés ou de sa Fondation. Ces valeurs nous aident à définir nos positions, à prendre nos décisions. Elles forment le cadre de nos stratégies, de nos actions et de nos participations aux débats. Nos valeurs sont indissociables les unes des autres, égales en importance et c'est leur mise en relation qui forme la toile qui nous soutient.

Responsabilité

La Cinémathèque est redevable face aux œuvres qui lui sont confiées, face aux créateurs, face au patrimoine qu'elle a la mission de préserver et de mettre en valeur. Ce patrimoine, qui est au cœur de ce que nous sommes, est à notre charge et nous en portons la responsabilité. Nous sommes individuellement et collectivement responsables de ce patrimoine, comme de l'image que nous projetons de l'institution à laquelle nous appartenons. Nous avons la responsabilité de sensibiliser et d'éduquer le public.

Rigueur

Les actions de la Cinémathèque doivent être menées avec rigueur, c'est-à-dire avec précision, avec un grand souci d'exactitude et de logique. La rigueur est affaire d'intelligence, mais aussi de morale et c'est ainsi qu'elle renvoie à l'éthique. Toutefois, rigueur n'est pas synonyme de rigidité : une pensée n'est pas complètement rigoureuse si elle ne prend pas en compte les dimensions relevant du réalisme, voire de pragmatisme.



plan stratégique

1

imposer la Cinémathèque en tant que gardien et promoteur du patrimoine audiovisuel québécois et leader dans la collection et la mise en valeur du cinéma d'animation mondial

2

développer les relations entre les collections de la Cinémathèque et sa programmation

3

transformer la culture organisationnelle interne de la Cinémathèque pour en faire un lieu de création, d'échange et de partage ouvert sur la société et le monde, un lieu accueillant pour le public, pour la communauté artistique, professionnelle et universitaire, pour l'industrie

4

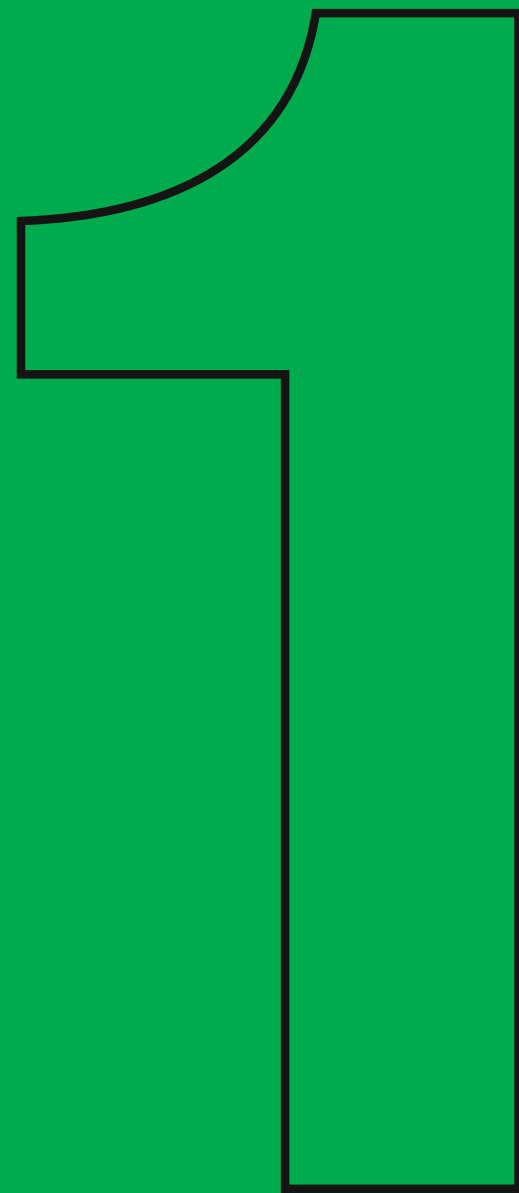
consolider les liens entre la Cinémathèque et le milieu audiovisuel québécois, en particulier avec les milieux du cinéma, de la télévision et de l'animation

5

améliorer les pratiques de gouvernance ainsi que les processus administratifs et opérationnels en vue d'optimiser l'utilisation des ressources

6

améliorer la situation financière générale de la Cinémathèque pour ainsi augmenter la portée de son action



imposer la cinémathèque en tant que gardien et promoteur du patrimoine audiovisuel québécois et leader dans la collection et la mise en valeur du cinéma d'animation mondial

La réalisation de ce double objectif passe par nos actions et la communication de celles-ci. Quels sont les gestes que nous posons pour sauvegarder le patrimoine audiovisuel québécois? La sauvegarde de ce patrimoine peut-elle s'accomplir véritablement sans que l'accès à ce patrimoine soit considéré dans l'équation? Nous sommes convaincu que la valorisation du patrimoine que nous préservons est essentielle à notre mission, essentielle aussi à la réalisation de cet objectif parce qu'essentielle à la communication, qui est le nerf de la guerre lorsqu'il s'agit d'imposer une image de marque.

Il en va de même de notre rôle dans le domaine du cinéma d'animation mondial. La Cinémathèque québécoise doit imposer et défendre son statut de leader par ses actions et la communication de celles-ci.

De ce double objectif découle la nécessité d'organiser des événements (colloques, les Sommets du cinéma d'animation, expositions, cycles de programmation, etc.), de publier, d'éduquer, d'intervenir publiquement, de développer des partenariats avec des individus ou des organisations, au Québec, ailleurs au Canada ou à l'étranger.



développer les relations entre les collections de la cinémathèque et sa programmation

La Cinémathèque n'est ni un coffre-fort, ni un cinéma de répertoire, mais une institution où collection et programmation sont liées comme les pôles d'une même planète. Les collections de la Cinémathèque sont la matière qui fonde sa programmation, de la même façon que la programmation doit orienter le développement des collections.



3

transformer la culture organisationnelle interne de la cinémathèque pour en faire un lieu de création, d'échange et de partage ouvert sur la société et le monde, un lieu accueillant pour le public, pour la communauté artistique, professionnelle et universitaire, pour l'industrie

Ouvrir la Cinémathèque à la communauté, accueillir celle-ci dans nos murs, faire place à la création, oser briser les tabous, innover, voilà autant de défis qui s'offrent à une organisation comme la Cinémathèque. Notre mission de préservation et de conservation peut générer une posture «conservatrice» dont découle une série d'attitudes générant le repli sur soi et la fermeture. La Cinémathèque n'est pas une chapelle ! Il faut combattre les attitudes introverties par tous les moyens, présenter un visage accueillant, rechercher de nouveaux publics, éduquer celui-ci, susciter le dialogue et le débat.



consolider les liens entre la cinémathèque et le milieu audiovisuel québécois, en particulier avec les milieux du cinéma, de la télévision et de l'animation

Le membership de la Cinémathèque doit refléter son caractère inclusif et l'attachement que le milieu audiovisuel québécois ressent pour la préservation de son patrimoine. La Cinémathèque doit être en dialogue constant avec le milieu, doit trouver de nouvelles façons d'interagir avec celui-ci. Lieu de ressourcement et de confrontation, la Cinémathèque doit entrer en relation non seulement avec les individus, non seulement avec les artistes, mais aussi avec les principaux acteurs corporatifs de l'industrie, avec les associations professionnelles et les diverses institutions issues du milieu ou à son service.



5

améliorer les pratiques de gouvernance ainsi que les processus administratifs et opérationnels en vue d'optimiser l'utilisation des ressources

Évoluant dans un univers où chacun doit se battre farouchement pour ses ressources, la Cinémathèque n'a d'autre choix que d'optimiser l'utilisation de celles dont elle dispose par des pratiques rigoureuses et efficaces.

C'est à ces conditions – et seulement à ces conditions – qu'il deviendra possible d'augmenter les ressources, de convaincre de nouveaux partenaires et de convaincre nos partenaires historiques de consolider leur implication au sein de la Cinémathèque.

La rigueur, l'efficacité et la créativité de nos approches sont essentielles à la revalorisation de notre image de marque, qui est l'élément clé de notre revitalisation.



Améliorer la situation financière générale de la cinémathèque pour ainsi augmenter la portée de son action

Cet objectif est le dernier de la liste parce qu'il est logiquement et naturellement la conséquence de l'atteinte des cinq premiers. Nous ne vivons pas dans un film hollywoodien : la situation financière de la Cinémathèque ne s'améliorera pas par l'intervention *in extremis* d'un *deus ex machina*.

Nous ne pouvons être attentistes et nous devons combattre le mythe selon lequel nous ne contrôlons pas le destin de la Cinémathèque.

L'avenir de notre organisation est entre nos mains et il nous appartient de le faire briller.



Ding et Dong le film (1990)
Alain Chartrand
Photo : Bruno Massenet

Soif (2014)
Michèle Cournoyer

L'Eau chaude, l'eau frette (1976)
André Forcier

The Barber Shop (1933)
Arthur Ripley

Le bon, la brute et le truand (1966)
Sergio Leone

Requiem pour un beau sans-coeur (1992)
Robert Morin

IXE-13 (1972)
Jacques Godbout

Scanners (1981)
David Cronenberg

Kamouraska (1973)
Claude Jutra
Photo : Bruno Massenet

cinémathèque

thèque qc → → →

qc → → → cinéma

cinémathèque

thèque qc → → →

qc → → → cinéma

cinémathèque

thèque qc → → →

qc → → → cinéma

cinémathèque